



www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2018- 17 du 27 mars 2018

OBJET – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018 :
Association du Personnel de la CCB

Rapporteur : M. Sébastien FINE

Le 27 mars 2018 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 21 mars 2018 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 26

Nombre de pouvoirs : 6

M. Sébastien FINE est nommé secrétaire de séance.

Sont présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONTS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Ont donné pouvoir :

- M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
- M. Romain GRYZKA à Mme Catherine MUHLACH
- M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Franck VIOUJAS
- M. Nicolas GALLIANO à Mme Catherine BLANCHARD
- M. Gilles PERLI à M. Emeric SALLE
- M. Charles PERRINO à Mme Patricia ARNAUD

Madame MARCHELLO quitte la salle du Conseil lors de la discussion et du vote de la présente délibération.

Vu la demande de subvention pour l'année 2018 d'un montant de 9 500 € formulée par l'Association du Personnel de la Communauté de Communes du Briançonnais,

Considérant que l'Association du Personnel de la Communauté de Communes du Briançonnais met en place toutes formes d'actions, d'aides et d'activités jugées opportunes durant l'année, en faveur du personnel adhérent (personnels de la CCB et des communes membres de la CCB).

Considérant que cette association est également ouverte aux personnels des communes de Villard Saint Pancrace, Puy Saint André et Val des Prés qui en ont fait la demande.

Considérant que toutes les autres communes de la CCB pourraient également faire bénéficier à leur personnel de la possibilité d'adhérer à l'association du personnel de la CCB.

Vu l'avis favorable de la Commission Administration Générale et Finances du 27 février 2018,

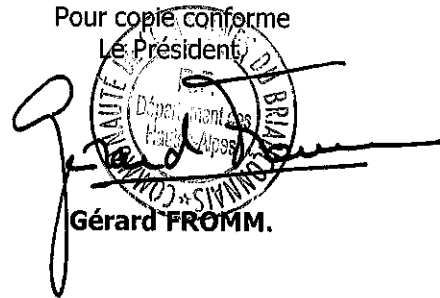
Vu l'avis favorable du Bureau du 5 mars 2018,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide du versement d'une subvention à hauteur de 9 500 € en direction de l'Association du Personnel de la Communauté de Communes du Briançonnais,
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Général 2018 de la Collectivité.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'HAUTE SAVOIE', 'Département des Hautes-Alpes', and 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS'. The signature is written across the stamp and extends to the right.

Date affichage : **30 MARS 2018**